

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

3 mars 2021

Covid-19 : la mesure de bons d'achat solidaires a généré 24 millions de francs de chiffre d'affaires

L'opération de soutien à l'économie locale lancée en décembre 2020 par la Ville de Genève a pris fin. Avec la participation de 593 enseignes, elle a rencontré un vif succès. Au total, 160'000 bons d'achat solidaires ont été vendus. L'action a également permis de multiplier par cinq le nombre de lémans en circulation.

La mesure des bons d'achat solidaires de la Ville de Genève, lancée le 7 décembre 2020 en réponse aux mesures fédérales en lien avec la crise sanitaire, a pris fin le 25 février. Près de 160'000 bons d'achat solidaires ont été vendus sur www.geneveavenue.ch. Grâce aux rabais financés par la Ville, ces bons solidaires ont permis d'injecter 24 millions de francs auprès des 593 enseignes participant à l'opération. Cette somme a été directement versée aux entreprises. Les magasins de vélo ont rencontré un vif succès, totalisant 23% des bons achetés. Les 160 cafés-restaurants et 60 enseignes actives dans le secteur des soins à la personne, qui ont rejoint l'opération à partir du 22 janvier, ont réalisé un chiffre d'affaires respectif de 380'000 francs et 500'000 francs.

Le coût total pour la Ville s'élève à 6 millions de francs. Le Conseil administratif se réjouit de l'engouement suscité par cette mesure ainsi que des retours positifs des commerçantes et commerçants. En générant des rentrées d'argent immédiates pour les entreprises locales, cette opération a constitué une réponse directe et efficace à cette période difficile pour de nombreux commerces. Genève Avenue s'est dite ravie de collaborer avec la Ville sur un projet d'utilité, qui a permis de soutenir concrètement des entreprises durement touchées par les fermetures.

Forte visibilité pour le Léman

L'action a permis de promouvoir le Léman en finançant des rabais supplémentaires de 20% dans la soixantaine d'enseignes acceptant cette monnaie locale et durable, qui renforce le tissu économique de proximité et repose sur une pratique financière responsable. Au total, près de 700'000 lémans – équivalant au même montant en francs – ont été injectés dans ce système monétaire. Ainsi, le nombre de lémans en circulation a été multiplié par cinq. 4,2 millions de francs, soit 17% du total, ont été dépensés dans des commerces acceptant le Léman. En outre, près de 430 comptes Léman ont été ouverts durant cette opération, qui a permis à la population et aux commerçant-e-s de se familiariser avec cette monnaie alternative et de créer des ponts entre différents milieux économiques. Pour le réseau Monnaie Léman, cette action a opéré un changement d'échelle. Les lémans vont continuer à circuler au-delà

de cette mesure d'urgence et constituer un véritable outil de développement d'une économie locale et durable.

Les bons d'une valeur de 20, 50, 100 et 200 francs étaient proposés avec un rabais, financé par la commune, de 20% ou de 33%. Face à la situation difficile engendrée par la COVID-19, cette action visait à soutenir l'économie locale et à offrir un coup de pouce à la population genevoise, tout en faisant la promotion du Léman. Rencontrant un succès au-delà des prévisions les plus optimistes, en particulier sur les derniers jours de l'opération, cette mesure d'urgence s'est terminée le 25 février, le crédit voté par le Conseil municipal ayant été épuisé. Il était prévu qu'elle se termine le 28 février 2021, dans la limite du budget disponible. Les bons d'achat solidaires restent valables jusqu'au 31 décembre 2021. L'opération a été réalisée en partenariat avec la Fondetec, Genève Avenue et le réseau Monnaie Léman.

Contact

Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle
Département des finances, de l'environnement et du logement
022 418 22 40 - 078 760 97 97 - anna.vaucher@ville-ge.ch

Petite enfance : mesures de soutien aux familles

La Ville de Genève a décidé de prolonger jusqu'au 22 mars les mesures instaurées cet automne 2020 afin de minimiser les conséquences financières de la crise sanitaire pour les familles empêchées de travailler.

La facturation reste suspendue pour les jours pendant lesquels les parents gardent leurs enfants à domicile, suite aux décisions prises par les autorités. Au surplus, les structures d'accueil qui doivent réduire momentanément leurs horaires d'ouverture par manque de personnel continuent d'ajuster leur facturation en conséquence.

Contact

Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
079 446 40 13 - manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch

Une fondation publique romande pour l'aide aux médias

Le Conseil administratif a décidé d'allouer un montant de 20'000 CHF à l'association Nouvelle Presse afin de mener – en partenariat conjoint avec les cantons de Vaud et Genève – une étude visant à établir les bases d'un projet mutualisé à l'échelle romande de soutien public aux médias.

Contact

M. Félicien Mazzola, collaborateur personnel
Département de la culture et de la transition numérique
022 418 95 25 - 079 542 66 50 - felicien.mazzola@ville-ge.ch
www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/soutien-ville-geneve-medias